



LETTRE MENSUELLE



Actualités | Comptes-rendus | Agenda

Le Parlement rural français lance sa septième commission

La commission architecture et habitat vient d'être officiellement instituée.

Présidée par Pierre Jarlier, architecte et sénateur honoraire, elle entend se saisir rapidement du projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets », tant des conséquences néfastes pour les campagnes sont à craindre.

Empêcher que les campagnes françaises ne deviennent des zones « sanctuarisées », payant les excès de l'étalement urbain des métropoles, tout en encourageant la valorisation de l'habitat existant constitue le cœur des propositions qui seront formulées.

Les P.I.A. au cœur de la réflexion de la commission jeunesse et éducation

Le 20 janvier dernier, la commission jeunesse et éducation se réunissait afin de poursuivre son travail d'auditions.

Après une introduction de Marie de Bizien, chargée du programme ACCESS'R, les membres de la commission interrogèrent Clara Pourtaud, chargée de mission de l'association Bogaje.

Lauréate du programme d'investissements d'avenir (P.I.A.), l'association porte une quinzaine d'actions à destination des jeunes, parmi lesquelles la mise en place d'un fin maillage de référents jeunesse.

La session se termina par le témoignage d'un de ces référents, Jimmy Geffard.

La commission initie maintenant un travail sur ces P.I.A. tant l'aventure Bogaje répond aux objectifs donnés par la commission au dispositif qu'elle entend promouvoir.

[Lire le compte-rendu](#)



Les membres de la commission Europe lors de sa première session à Strasbourg, le 11 février 2020.

Commission Europe du Parlement rural français : placer la ruralité au cœur de la politique de cohésion

À l'heure où la programmation européenne est en train de s'écrire pour la période 2021-2027, notamment à travers les plans stratégiques nationaux délimitant la future politique agricole commune, le Parlement rural français se rassemblait le 22 janvier autour de la commission Europe afin d'y apporter sa contribution.

« La ruralité ne se limite pas au monde agricole ; il est donc temps de lui trouver la place qu'elle mérite dans les politiques européennes et dans la politique agricole commune ». C'est, en substance, l'idée forte qui est ressortie de la commission Europe du Parlement rural français.

Cette session, suivie par une centaine de personnes issues d'horizons divers (élus locaux, européens, associations, universitaires, citoyens) a constitué un temps d'échanges important dans un contexte crucial pour le développement rural : les trois prochains mois vont en effet conditionner les six années à venir puisque chaque État membre, à la demande de la Commission européenne, est en train de rédiger son Plan stratégique national définissant son approche de la Politique agricole commune, sur laquelle les vingt-sept se sont accordés en octobre 2020.

De plus, cette session s'inscrivait également dans la



Réduire les inégalités territoriales : la Grande cause des territoires de Make.org

Le 1^{er} février 2021, la plateforme make.org a lancé sa Grande cause des territoires, à laquelle l'Association Nationale Nouvelles Ruralités est associée en tant que partenaire.

L'objectif est de construire, au travers d'une consultation citoyenne, un programme national afin de réduire en trois ans les inégalités territoriales.

Cette grande cause se déroulera en trois étapes :

- la phase de consultation citoyenne : cinq cent mille citoyens soumettent des propositions et votent durant deux mois sur la question ouverte : comment réduire les inégalités territoriales en France ? ;
- la phase de transformation : l'ensemble des partenaires va, lors d'ateliers de travail, transformer les consensus citoyens en pistes d'actions. Les cinquante pistes d'actions issues de ces ateliers seront ensuite analysées, approfondies, sélectionnées et aboutiront au plan d'actions de la société civile avec cinq à dix actions concrètes ;
- la phase d'actions : les cinq à dix actions sont mises en place, soutenues et mesurées par les acteurs de la coalition pendant deux ans.

Ce partenariat offre l'opportunité au Parlement rural français de soumettre toutes ses propositions, issues des travaux de ses commissions, au suffrage des internautes.

Participer à la consultation

consultation publique pour une vision à long terme des territoires ruraux européens, lancée en novembre dernier par la Commission européenne.

Les propositions du Parlement rural français

Les ateliers qui se sont tenus ont permis de faire apparaître les inquiétudes et les interrogations des acteurs de terrain.

Parmi celles-ci, la nécessaire élaboration d'un référentiel commun sur ce qu'est la ruralité, afin d'obtenir une attribution mieux ciblée des fonds dédiés au développement des campagnes, ou le manque d'ingénierie des territoires ruraux, faute « de procédures adaptées aux "petits projets" ».

Fort de ces témoignages, la commission Europe a formulé une série de propositions pour défendre la ruralité autour de trois grands axes :

- renforcer la connaissance des ruralités européennes, notamment, par la création d'un observatoire européen de la ruralité ;
- renforcer la prise en compte des ruralités dans les politiques européennes : en « ruralisant » les politiques numériques et de mobilité ; en réalisant une étude d'impact territorial lors de chaque nouveau texte, en vue de mesurer leur opportunité pour les ruralités ; en pensant la valeur ajoutée des ruralités dans l'évaluation des politiques publiques ; en créant une commission permanente « ruralités » indépendante de la commission « agriculture et développement rural » au Parlement européen ;
- considérer l'apport essentiel des ruralités aux grands enjeux de l'Union européenne : consacrer une ligne au sein de chaque programme européen à la coopération transnationale entre « territoires de projets », créer un label européen des cultures locales visant à valoriser les initiatives territoriales de partage, etc.

L'ensemble des propositions et suggestions émises lors de cette journée (que vous pouvez consulter ici) vont être transmises : d'une part, à la Commission européenne, en vue de participer à l'appel à contribution de la Commission ; d'autre part, aux contributeurs du Plan stratégique national, afin de donner à la ruralité toute la place qu'elle mérite dans la prochaine Politique agricole commune.

Les prochains rendez-vous de l'A.N.N.R.

Date	Évènement	Lien de connexion
1 ^{er} mars : 14 heures - 16 heures	Commission développement économique	https://us02web.zoom.us/j/86905175963